

### « LIRE, C'EST SE CONSTRUIRE »

– Dates importantes –

#### DATES IMPORTANTES 2021-2022 (À CONSERVER)

Journées pédagogiques (prévues au calendrier scolaire) :

- 11 février
- 1<sup>er</sup> avril
- 25 avril (si fermeture en cas de force majeure)
- 6 mai (si fermeture en cas de force majeure)
- 20 mai
- 3 juin (pédagogique flottante)
- 27, 28 et 29 juin
  
- **Semaine de relâche** : 7 au 11 mars 2022 inclusivement
- **Congé de Pâques** : 15 et 18 avril

Journée de fermeture	Journée pédagogique reprise	Jour cycle au primaire
6 décembre 2021 (P : J3 S : J9)	25 avril 2022	Jour 3
17 janvier 2022 (P : J2 S : J1)	6 mai 2022	Jour 2

#### DEUXIÈME PAIEMENT POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE



Nous rappelons aux parents, qui ont payé le transport scolaire en deux versements, que le deuxième chèque sera déposé dans la semaine du 1<sup>er</sup> février 2022.

## **PÉRIODE D'INSCRIPTION**

La période d'inscription pour l'année 2022-2023 se déroulera du 16 février au 25 février 2022. Comme l'an dernier, l'inscription **se fera en ligne et au moment venu, un courriel sera acheminé à cet effet par l'école.**

## **JOURNÉE D'INSCRIPTION POUR LE PRÉSCOLAIRE**



En raison des mesures sanitaires imposées dues à la COVID-19, vous devrez prendre rendez-vous afin d'inscrire votre enfant à notre école. Prenez note que la journée du 16 février, la prise de rendez-vous sera possible jusqu'à 17h30. Pour les journées du 17 au 25 février, vous pourrez prendre rendez-vous sur les heures d'ouverture du secrétariat. Un lien pour réserver une plage horaire sera disponible sur le site web de l'école prochainement.

Vous pourrez vous procurer les documents à remplir sur le site web de l'école ou par le biais d'une enveloppe qui vous sera remise par la secrétaire. Si vous avez déjà un enfant à notre école, veuillez informer la secrétaire afin qu'elle puisse vous faire parvenir les documents via votre enfant. Prenez note que vous ne pourrez entrer dans l'école pour compléter les documents. Lorsque les formulaires seront remplis, vous devrez prendre rendez-vous afin de procéder à l'inscription. Vous devrez avoir en main, le certificat de naissance original de votre enfant ainsi qu'une preuve de résidence.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à surveiller notre site Web. Les documents à remplir seront disponibles dès le 16 février.

## **REMISE DES BULLETINS ET RENCONTRE DES PARENTS POUR LA 1<sup>ère</sup> ÉTAPE**



Le bulletin de votre enfant sera disponible sur le *Mozaïk portail parents* le 11 février prochain. Certains parents seront conviés, dans la semaine du 7 février, à rencontrer le titulaire de leur enfant afin d'être informés, de façon plus précise, de sa progression.

## **VACCINATION COVID**

La vaccination aura lieu le 24 février prochain en avant-midi pour les écoles Primevères et Jouvence. Vous recevrez un courriel à ce sujet au courant des prochains jours.

## **RAPPEL : ABSENCE DES ÉLÈVES**

Pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous signaliez toute absence de votre enfant, et ce, avant le début des cours via le Portail Mozaïk Parents. Vous devez également nous aviser s'il est en retard.

## **MODIFICATION À L'HORAIRE**

Si vous avez des modifications à faire quant à la période du midi ou du soir afin que votre enfant reste au service de garde ou quitte en autobus, nous vous demandons d'informer l'enseignante de votre enfant ainsi que le secrétariat de l'école le plus tôt possible. Veuillez prendre note que nous n'accepterons plus de demandes de dernière minute. Si vous avez une urgence et vous devez effectuer un changement, nous vous demandons de le faire avant 9 h 30 pour la période du midi et avant 14 h pour la période du soir.

## **COMMANDITES DU IGA LES SOURCES ET DU MAXI & CIE DE L'ANCIENNE-LORETTE**

Nous remercions le **IGA Les Sources** pour leur donation de petits gâteaux pour les écoles **Les Primevères-Jouvence**. Grâce à leur grande générosité, les élèves des deux écoles se sont régalés avec un petit gâteau de la marque *Two-bite* dès leur retour en classe en janvier. De plus, nous remercions le **Maxi & Cie de L'Ancienne-Lorette** pour leur carte-cadeau de 100\$. Cette carte nous a permis d'acheter des petits articles supplémentaires.

Le comité de Noël 2021



## **SERVICE DE GARDE**

### **ÉTAT DE COMPTE SERVICE DE GARDE**

Vous pouvez consulter votre état de compte du service de garde en tout temps sur *Mozaïk portail parents*: <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

La mise à jour se fait hebdomadairement. À noter que cette opération est effectuée par le centre de services et que la journée de mise à jour varie selon les établissements.

### **TRAITEMENT DE LA FACTURATION AU SERVICE DE GARDE DANS LE CONTEXTE ACTUEL (COVID)**

Considérant l'annonce du retrait de la Santé publique dans la gestion de la COVID dans nos écoles et que le traitement des cas de contamination OMICRON ressemble en quelque sorte à une celui d'une éclosion d'une maladie infectieuse dans nos écoles, nous vous informons que depuis le retour en classe :

- Aucun crédit ne sera émis lors d'une absence de fréquentation conformément au principe de place réservée, place payée (article 258 de la loi sur l'instruction publique). Le service de garde est un service qui doit s'autofinancer;
- Aucuns frais ne seront facturés aux élèves s'il y a bris de service (fermeture de classe ou de l'établissement).

Nous vous rappelons qu'il est possible de procéder à une modification de fréquentation si la durée est supérieure à 10 jours ouvrables en remplissant le formulaire disponible sur la page Web de l'école (placez le lien ici). Bien entendu, dans le contexte actuel, votre demande sera applicable dès la réception du document.

**RAPPEL PRISE DES MESSAGES TÉLÉPHONIQUES ET COURRIELS AU SERVICE DE GARDE :**

Lorsque vous prévoyez laisser un message téléphonique au service de garde, il est important de noter que la prise des messages se fait trois fois par jour, soit à **8h30, 10h15 et 15h15**.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration!

**INSCRIPTION SEMAINE DE RELÂCHE**

Vous recevrez cette semaine les formulaires d'inscription pour la semaine de relâche 2022. Veuillez noter que les élèves inscrits pour nos deux établissements seront accueillis à l'école Les Primevères.

*Maxim Pilote*

Directeur

*Alexandra Therrien*

Directrice adjointe